PROCES ABDESLAM / AYARI - Compte rendu du Premier jour du procès

jeudi 15 février 2018, par Thémis

Le 5 février 2018 s'ouvrait le procès très attendu de Salah Abdeslam, unique survivant des commandos du 13 novembre 2015, et de Sofien Ayari, à Bruxelles. Ils sont tous les deux jugés pour leur participation présumée à une fusillade avec des policiers belges en mars 2016.

Vous pourrez trouver ci-dessous le compte-rendu du 1er jour de ce procès reprenant :
- les questions de procédure (recevabilité de la constitution de partie civile de V-Europe)
- l'interrogatoire des prévenus (prise de parole de S. ABDESLAM)
- les réquisitions du procureur fédéral
- les premières plaidoiries de parties civiles (policiers et Etat Belge).

Le procès s'est tenu sur deux jours mais nous n'avons pu participer au deuxième jour durant lequel les avocats de la Défense ont plaidé. Seule l'association « 13onze15 : Fraternité et Vérité » membre de notre fédération, était présente. Son représentant a quitté la salle rapidement durant les plaidoiries car la défense occultait complètement le contexte terroriste postérieur aux attentats du 13 novembre. Nous n'aurons donc pas plus d'information sur le déroulé de cette journée, à laquelle S. ABDESLAM a refusé d'assister.

Ce compte-rendu d'audience est élaboré à partir des notes prises par la FENVAC, association de victimes assistant au procès. Eu égard au débit de parole, la prise de notes ne saurait refléter l'intégralité des propos. Seul le prononcé fait foi.